

Association : L'atelier partagé
Adresse : 42 rue Jacques Cassard, 35830 Betton

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 septembre 2019

Les membres de l'association L'atelier partagé se sont réunis en assemblée générale Le 5 septembre 2019 à 20h, dans ses locaux, 2 place de l'église, 35830 Betton.

L'assemblée est présidée par M Bruno Mechin en qualité de président en exercice de l'association et Mme Cathy Lecruble en est nommé secrétaire.

M Sébastien Peneau est désigné scrutateur.

Conformément à l'article des statuts, plus du tiers des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Lecture est faite des différents rapports. Puis le débat s'ouvre entre les participants sur chaque résolution.

- Première résolution :

L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Deuxième résolution :

L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Troisième résolution :

L'assemblée fixe le montant de la cotisation annuelle à 10 euros. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Quatrième résolution :

Sont élus au conseil d'administration :

- M Sébastien Baratange élu à l'unanimité moins une voix (abstention).
- M Philippe Lecomte élu à l'unanimité moins une voix (abstention).
- M Sébastien Peneau élu à l'unanimité moins une voix (abstention).
- M Julien Lebunetel élu à l'unanimité moins une voix (abstention).

Les fondateurs de l'association sont membres de droit du conseil d'administration comme défini dans les statuts.

- M Bruno Mechin
- Mme Cathy Lecruble
- M Guillaume Collet

Questions diverses :

Fichier avec les coordonnées et trombinoscope (afficher à l'atelier ?) = outil de communication entre tous les membres, accessible au plus grand nombre.

Documentation des projets.

Création d'une application ?

Mettre un référent « de connaissances ».

Connaître les compétences de chacun.

Revoir le rythme des permanences.

Agenda pour les permanences et les présences.

Trouver un gros projet commun sur le long terme.

Manque d'informations sur les projets personnels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel ont participé Bruno Mechin, Cathy Lecruble, Guillaume Collet et Sébastien Peneau. Il est signé par le président, le secrétaire de séance et le scrutateur.

Bruno Mechin
Président de séance

Cathy Lecruble
Secrétaire de séance

Sébastien Peneau
Scrutateur